

## **Commission des Pétitions**

### **Procès-verbal de la réunion du 20 novembre 2024**

#### Ordre du jour :

1. **8362 Débat d'orientation sur le rapport d'activité de l'Ombudsman (2022)**  
- Rapporteur : Madame Claire Delcourt  
  
- Présentation et adoption d'un projet de rapport
2. **8393 Débat d'orientation sur le rapport d'activité de l'Ombudsman (2023)**  
- Rapporteur : Madame Claire Delcourt  
  
- Présentation et adoption d'un projet de rapport
3. **Adoption de l'Addendum (suivi des pétitions en cours d'instruction)**
4. **8397 Proposition de modification du Règlement de la Chambre des Députés relative au Titre V, Chapitre 11 « Des pétitions »**  
  
- Échange de vues
5. **Analyse de demandes de pétition ordinaire et publique**
6. **Divers**

\*

Présents : Mme Barbara Agostino, M. André Bauler, M. Gilles Baum remplaçant Mme Corinne Cahen, Mme Francine Closener, Mme Claire Delcourt, M. Marc Goergen, M. Dan Hardy, Mme Mandy Minella, Mme Nathalie Morgenthaler, M. Ben Polidori remplaçant Mme Liz Braz, M. Jean-Paul Schaaf, M. Meris Sehovic

Mme Roberta Pinto, de l'Administration parlementaire

Excusés : Mme Nancy Arendt épouse Kemp, M. Maurice Bauer, Mme Liz Braz, Mme Corinne Cahen, M. Paul Galles

M. David Wagner, observateur délégué

\*

Présidence : Mme Francine Closener, Présidente de la Commission

\*

1. **8362 Débat d'orientation sur le rapport d'activité de l'Ombudsman (2022)**

Les points 1 et 2 à l'ordre du jour ont été abordés ensemble lors de la réunion.

## **2. 8393 Débat d'orientation sur le rapport d'activité de l'Ombudsman (2023)**

Madame la Rapportrice, Claire Delcourt (LSAP), fait savoir que les rapports d'activité de l'Ombudsman de 2022 et 2023 feront l'objet d'un unique débat d'orientation en séance publique.

Le rapport de 2022 est le sixième rapport d'activité de l'Ombudsman. La première partie du rapport présente diverses statistiques et met notamment en exergue une forte croissance du nombre de réclamations entre 2021 et 2022. La rapportrice partage l'avis de l'Ombudsman selon lequel cette nette augmentation des réclamations démontre que l'Ombudsman est désormais mieux connu du public, même si les citoyens rencontrent parfois des difficultés à cerner son rôle.

Dans les conclusions, la Rapportrice résume les principales préoccupations de l'Ombudsman qu'elle partage également. Principalement, l'Ombudsman regrette que certaines de ses requêtes auprès des acteurs publics restent sans réponse ou que leur traitement soit délibérément ralenti.

Quant au rapport de 2023, là encore une augmentation des réclamations est remarquée, mais d'une moins grande envergure que dans le rapport de 2022. L'Ombudsman y relate que la digitalisation des démarches pose des difficultés aux personnes âgées et aux membres de la société les plus démunis. Cependant, la Rapportrice note que le Ministère de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l'Accueil cherche déjà des solutions pour faire face à cette problématique, parmi lesquelles la possibilité de prendre rendez-vous auprès de certains services du Ministère afin de se faire accompagner dans les démarches.

Enfin, l'Ombudsman regrette que la loi limite sa compétence aux administrations et établissements publics étatiques et communaux, ce qui ne lui permet pas de traiter l'ensemble des réclamations qui lui sont adressées.

**Les deux rapports relatifs aux débats d'orientation 8362 et 8393 sont adoptés à l'unanimité.**

## **3. Adoption de l'Addendum (suivi des pétitions en cours d'instruction)**

### **• 21 validations de signatures dont le seuil de 4 500 signatures n'est pas atteint**

La Commission des Pétitions procède à la validation des signatures des pétitions suivantes :

- Pétition publique 3232 - *Enseignement de Blockchains & Cryptomonnaies au Lycée*  
Signatures : 22  
Doublons : 0
- Pétition publique 3233 - *Pétition pour encourager/favoriser le recyclage des capsules de café*  
Signatures : 89  
Doublons : 0
- Pétition publique 3234 - *Transport gratuit en ambulances ( position allongée/demi assise ou assis ) pour les patients atteints des maladies rares/chronique. / p.ex sclérose en plaque/hématologie/oncologie, soins palliatif.....)*  
Signatures : 192

Doublons : 2

- Pétition publique [3239](#) - *Électromobilité pour TOUS : subventions versées lors de l'achat*

Signatures : 13

Doublons : 0

- Pétition publique [3251](#) - *Encourager la philanthropie au Luxembourg: crédit d'impôt pour les dons à des organismes reconnues d'utilité publique et les ONG.*

Signatures : 100

Doublons : 0

- Pétition publique [3252](#) - *Après les quatre premières années, réduire la fréquence du contrôle technique à tous les deux ans*

Signatures : 120

Doublons : 1

- Pétition publique [3256](#) - *Finir l'école un Vendredi et commencer l'école un Lundi.*

Signatures : 25

Doublons : 3

- Pétition publique [3275](#) - *Légiférer pour interdire les thérapies de conversion et la torture pour les mineurs appartenant à des minorités sexuelles*

Signatures : 314

Doublons : 1

- Pétition publique [3292](#) - *Abschaffung des Notensystems in Gymnasien*

Signatures : 22

Doublons : 1

- Pétition publique [3296](#) - *Pétition pour permettre l'utilisation des images de Dashcam comme preuve en cas d'accident*

Signatures : 204

Doublons : 7

- Pétition publique [3297](#) - *Immatriculation de voitures d'occasion de l'UE au Luxembourg pour les particuliers (vignette 705)*

Signatures : 33

Doublons : 1

- Pétition publique [3260](#) - *CONTRE l'article de loi qui peut être détournée pour justifier une augmentation des loyers*

Signatures : 10

Doublons : 0

- Pétition publique [3284](#) - *Remboursement de l'acupuncture: donner la possibilité aux patients d'accéder à ce type de traitement*

Signatures : 367

Doublons : 4

- Pétition publique [3303](#) - *Prolongation du délai d'inhumation au Luxembourg de 72 heures à 120 heures*

Signatures : 86

Doublons : 3

- Pétition publique 3304 - *reconnaissance de la propriété des véhicules d'occasion importés au Luxembourg : assurer le statut de propriétaire et non de titulaire*

Signatures : 170

Doublons : 5

- Pétition publique 3310 - *Petition zur Einführung einer allgemeinen Impfpflicht im Falle einer nächsten Pandemie. / Durch eine hohe Impfquote kann das gesellschaftliche und wirtschaftliche Leben schneller wieder normalisiert werden.*

Signatures : 39

Doublons : 2

- Pétition publique 3316 - *Pour la continuation de l'installation de miroirs routiers aux carrefours dangereux afin d'améliorer la sécurité routière*

Signatures : 90

Doublons : 2

- Pétition publique 3323 - *Revendication pour la Simplification du Droit à la Grève au Luxembourg*

Signatures : 32

Doublons : 2

- Pétition publique 3325 - *Strengere und vor allem regelmässige Kontrollen bei Tierpensionen und die Verpflichtung per Gesetz sich in in einer vom Staat genehmigten und kontrollierten Liste einzutragen!*

Signatures : 428

Doublons : 8

- Pétition publique 3329 - *Prise en charge et aide financière par la CNS, du traitement contre la dysfonction érectile chez l'homme.*

Signatures : 64

Doublons : 1

Pétition publique 3332 - *Pour une imposition simple et juste: Un impôt à taux unique de 10% sur les revenus salariaux.*

Signatures : 602

Doublons : 14

- **2 demandes de reclassement en pétitions ordinaires**

La Commission fait droit aux demandes de reclassement en pétitions ordinaires suivantes :

- Pétition publique 3241 - *Introduction d'une formation de premier secours obligatoire dans le cadre du permis de conduire (1194 signatures)*
- Pétition publique 3262 - *Congé de Citoyenneté Active (42 signatures)*

- **9 clôtures où les pétitionnaires n'ont pas donné suite à une demande de reformulation de la Commission des Pétitions**

La Commission procède à la clôture des pétitions suivantes :

- Demande de pétition publique 3286 - *Combattre le vide juridique autour des nuisances sonores des chantiers au Luxembourg ayant un impact sur la jouissance d'un logement et la santé des résidents*

- Demande de pétition publique 3291 - *Pour la Reconnaissance du Métier d'Agent de Sécurité et de son Salaire comme Travail Qualifié par l'État Luxembourgeois*
- Demande de pétition publique 3293 - *Unpassungen vun den Loyerspräisser, Anpassung der Mietkosten, Adaptation de prix de loyer*
- Demande de pétition publique 3299 - *Den Personalschlëssel vun den Créchen soll vun 6 Kanner (Puppelcher bis 2 Joer) op 1 Erzéier erf gesaat gin.*
- Demande de pétition publique 3305 - *Renforcer le contrôle de vitesse des zones ultra urbaines limitées à 30km/h*
- Demande de pétition publique 3320 - *Je voudrais que ma maladie la nargolespy tipe 2 devienne une maladie protéger par la santé et sois une maladie une invalidité parceque porte cette maladie dans ce nouveau mode et insupportable impossible à vivre je demande une pension invalidité pour cette maladie très rare et pas comprise du monde médical*
- Demande de pétition publique 3322 - *Ausbaggern der Sauer wieder erlauben*
- Demande de pétition publique 3327 - *Demande d'installation de caméras dans l'ensemble du quartier Gare pour assurer la sécurité des résidents.*
- Demande de pétition publique 3328 - *Service Adapto*
- **35 clôtures où les pétitionnaires ne se sont pas prononcés en faveur d'un reclassement en pétition ordinaire**

La Commission procède à la clôture des pétitions suivantes :

- Pétition publique 3098 - *Facilitation de la résiliation des contrats d'assurance par le preneur d'assurance*
- Pétition publique 3108 - *Changement durée et modalité du congé pour raisons familiales en cas de maladie de son enfant*
- Pétition publique 3109 - *Des titres-repas pour tous les travailleurs au Luxembourg.*
- Pétition publique 3117 - *Getrennte Keesen ob den Tankstellen / Séparation des caisses dans les stations d'essences*
- Pétition publique 3131 - *Abolition de l'examen de promotion pour les fonctionnaires et employés dans la carrière inférieure de la fonction publique*
- Pétition publique 3169 - *Strengere Massnahmen gegen Fussgänger die bei Rot die Strasse überqueren.*
- Pétition publique 3170 - *Plantation à grande échelle d'arbres fruitiers dans l'espace public et notamment dans les parcs et espaces verts*
- Pétition publique 3173 - *Droit d'un enfant mineur né à Luxembourg ou à l'étranger, de pouvoir utiliser son nom d'usage désigné.*
- Pétition publique 3174 - *Légaliser l'interfile pour les motos lors des embouteillages*

- Pétition publique 3184 - *Soutien Étatique pour l'Acquisition de Smartphones : Proposition de Prime Universelle.*
- Pétition publique 3189 - *Renégociation du nombre de jours de télétravail autorisés pour 2024 en raison des différents chantiers en cours*
- Pétition publique 3196 - *Nomination d'administrateur(s) indépendant(s) pour les sociétés résidentes au Grand-Duché de Luxembourg.*
- Pétition publique 3197 - *Soumettre le financement de plus en plus massif et de plus en plus discutable du soutien militaire à l'Ukraine à un référendum.*
- Pétition publique 3200 - *Obligation de service de base pour banques / Obligations des banques établies sur la place financière de fournir comme actuellement les cinq autres banques de détail de la place, un minimum de services de base à des consommateurs..*
- Pétition publique 3208 - *Für ein kundenfreundliches Bankensystem*
- Pétition publique 3152 - *À partir d'un certain âge, les enfants devraient se renseigner sur la menace pesant sur les animaux et être encouragés à aider les animaux en voie de disparition par leurs enseignants.*
- Pétition publique 3154 - *Pétition pour l'amélioration de l'accès à la police Luxembourgeoise pour les citoyens luxembourgeois non francophones ou germanophones.*
- Pétition publique 3192 - *Remboursement intégral d'un enterrement ou incinération d'un corps humain par la CNS*
- Pétition publique 3199 - *Keen Verbuet mei / Fraiheet fir rem Hecken ze verbrennen*
- Pétition publique 3203 - *Liste d'attente transparente, équitable et automatisée en ligne pour les crèches publiques et autres services publics au Luxembourg*
- Pétition publique 3207 - *Géint d'obligatoresch Tollwut Impfung bei Muppen!*
- Pétition publique 3210 - *Remboursement sans délai des soins en ostéopathie par la CNS !*
- Pétition publique 3221 - *Für eine verantwortungsvolle Hundehaltung: Einführung eines verpflichtenden Hundeführerscheins*
- Pétition publique 3225 - *Niewefächer ab Sixième an der gewielter Sproch (Deitsch oder Franséich)*
- Pétition publique 3163 - *Schueberfouer*
- Pétition publique 3226 - *Pour des Amendes Plus Justes au Luxembourg : Abolition des Chiffres non Ronds*
- Pétition publique 3230 - *Pétition pour des Horaires Scolaires Unifiés*
- Pétition publique 3244 - *Nationales Gesetz zum Erlauben oder Verbieten von Feuerwerk an Sylvester*

- Pétition publique 3283 - *Permettre le transfert du deuxième congé parental entre les parents au sein de l'unité familiale*
- Pétition publique 3279 - *Création et autorisation d'un préavis de bail spécifique pour les locataires achetant un bien immobilier au Luxembourg*
- Pétition publique 3277 - *Introduction du Bitcoin comme monnaie de réserve pour l'Etat luxembourgeois*
- Pétition publique 3271 - *Priorité pour les enfants des parents qui travaillent à temps plein pour avoir une place dans une Maison Relais*
- Pétition publique 3269 - *Réduction de bruit: Limitation de l'Utilisation des Outils de Jardinage Thermiques dans les Agglomérations*
- Pétition publique 3264 - *Integral Legalisierung von Cannabis: Fir Fräiheet, Sécherheet a Wirtschaftswuesstem*
- Pétition publique 3257 - *Dérogation pour les ascendant (parent) séjourner au Luxembourg pendant plus de 3 mois en tant que ressortissant de pays tiers et membre de la famille d'un citoyen de l'UE ou d'un national luxembourgeois.*
- **6 clôtures où les pétitionnaires n'ont pas réagi à la prise de position gouvernementale**

La Commission procède à la clôture des pétitions suivantes :

- Pétition 2865 - *Autonomiser les jeunes esprits: introduire des méthodes d'apprentissage efficaces dans l'enseignement primaire! / Junge Köpfe stärken: Einführung effektiver Lernmethoden in der Grundschulbildung!*
- Pétition 2916 - *Petition gegen erzwungenes Umgangsrecht mit Großeltern / Kinder sollten das Recht haben, sich vor potenziell schädlichen Situationen zu schützen und ihre Meinung in dieser Angelegenheit gehört zu haben.*
- Pétition 3102 - *Inscription scolaire - mise à jour de la date d'entrée*
- Pétition 3114 - *Modifier l'article 454 du Code pénal luxembourgeois en y ajoutant la discrimination fondée sur le statut social*
- Pétition 3211 - *PETITION TO THE HONORABLE LUXEMBOURG PARLIAMENT*
- Pétition 3215 - *Cure*
- **10 prises de position du Gouvernement**

La Commission des Pétitions prend acte des prises de position gouvernementale suivantes et ordonne leur transmission aux pétitionnaires respectifs :

- Pétition 3274 - *Doléance*  
Prise de position du 21 octobre 2024 de la part de Monsieur le Ministre du Logement et de l'Aménagement du territoire
- Pétition 3227 - *Donner un statut précis à l'alternance au Luxembourg*

Prise de position du 21 octobre 2024 de la part de Madame la Ministre de la Recherche et de l'Enseignement supérieur

- Pétition 3218 - *Ensemble, nous demandons la fin des exécutions en Iran !*

Prise de position du 25 octobre 2024 de la part de Monsieur le Ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur

- Pétition 3182 - *Lorsqu'il y a un intérêt légitime, pour accéder à une donnée, un organisme doit trancher et imposer à l'administration responsable de la donnée sa transmission.*

Prise de position du 25 octobre 2024 de la part de Madame la Ministre déléguée auprès du Premier ministre, chargée des Médias et de la Connectivité

- Pétition 3136 - *Boergeld als Bezuelungsmëttel an der Verfassung schützen / Bargeld als Zahlungsmittel in der Verfassung schützen / Protéger les espèces comme moyen de paiement dans la Constitution / Protect cash as a means of payment in the constitution*

Prise de position du 31 octobre 2024 de la part de Monsieur le Ministre des Finances

- Pétition 3343 - *Aide militaire à des pays en guerre*

Prise de position commune du 31 octobre 2024 de la part de Madame la Ministre de la Défense et de Monsieur le Ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur

- Pétition 3172 - *Steierentlaschtung fir Pensionäiren*

Prise de position du 4 novembre 2024 de la part de Monsieur le Ministre des Finances

- Pétition 3383 - *Pétition pour la suppression de l'obligation d'être représenté par un avocat devant le Tribunal Administratif au Luxembourg*

Prise de position du 8 novembre 2024 de la part de Madame la Ministre de la Justice

- Pétition 3405 - *Pétition en matière de responsabilité civile Auto en cas de sinistre extra-territorial*

Prise de position du 8 novembre 2024 de la part de Monsieur le Ministre des Finances

- Pétition 3359 - *Einfache Petition zur Einhaltung der Europäischen Charta der Regional – oder / Minderheitensprachen*

Prise de position du 12 novembre 2024 de la part de Monsieur le Ministre de la Culture

- **1 réaction d'un pétitionnaire quant à une prise de position gouvernementale**

La Commission des Pétitions prend acte de la réaction suivante et décide de son envoi à l'auteur de la prise de position :

- Pétition 3237 - *Logement abordable pour TOUS*

Réaction du pétitionnaire du 24 septembre 2024 à la prise de position de Monsieur le Ministre du Logement et de l'Aménagement du territoire

- **2 réactions de pétitionnaires quant à des avis de la Commission des Pétitions**

La Commission des Pétitions a procédé à une nouvelle analyse de recevabilité des deux demandes de pétition publique suivantes et confirmé sa décision initiale :

- Pétition 3369 - *Contre la sexualisation précoce des enfants dans l'enseignement fondamental*

Réaction du pétitionnaire du 18 octobre 2024 à l'avis négatif concernant sa demande de pétition publique

- Pétition 3298 - *Droits de l'enfant et de tout citoyen*

Réaction du pétitionnaire du 18 octobre 2024 à l'avis négatif concernant sa demande de pétition publique

#### **4. 8397 Proposition de modification du Règlement de la Chambre des Députés relative au Titre V, Chapitre 11 « Des pétitions »**

##### **Article 165quater, paragraphe 2, de la Proposition de modification du Règlement**

Madame la Présidente Francine Closener (LSAP) propose de reprendre l'analyse de la Proposition de modification du Règlement à l'endroit où la Commission s'est arrêtée lors de la réunion du 13 novembre 2024, c'est-à-dire à l'article 165quater, paragraphe 2. La phrase nouvellement introduite vise à permettre aux signataires de s'authentifier via LuxTrust ou un outil similaire afin de signer plusieurs pétitions sans devoir rentrer à chaque fois ses informations.

La Commission valide cet ajout.

##### **Article 165quater, paragraphe 6, de la Proposition de modification du Règlement**

Madame la Présidente Francine Closener (LSAP) signale que cette disposition, qui porte sur le seuil, suscitera sans doute des discussions lors de la prochaine réunion jointe avec la Commission du Règlement le 4 décembre prochain. Notamment, il semble y avoir des réticences à faire figurer le mode de calcul directement dans la disposition. Il semble qu'il puisse être remédié à cette problématique en reléguant le mode de calcul aux commentaires des articles et en prévoyant uniquement dans le Règlement que le seuil est fixé à 5 500 signatures et qu'il est réexaminé à chaque nouvelle législature. L'oratrice fait savoir qu'elle tient à ce que le mode de calcul soit au moins prévu dans le commentaire des articles afin d'éviter la fixation d'un seuil arbitraire à l'avenir.

Monsieur le Député Jean-Paul Schaaf (CSV) se demande si la discussion autour du mode de calcul n'est pas due à la prise en compte du nombre de frontaliers, pour lesquels plusieurs statistiques sont publiées chaque année, et s'il ne serait pas plus simple d'uniquement prendre en compte le nombre de résidents.

Madame la Présidente Francine Closener (LSAP) estime que le calcul basé uniquement sur les résidents serait moins précis.

En tout état de cause, Monsieur le Député Jean-Paul Schaaf (CSV) est d'avis que le mode de calcul et l'organe responsable de réévaluer le seuil à chaque nouvelle législature devraient être prévus dans le Règlement.

Monsieur le Député André Bauler (DP) rappelle que les frontaliers ont toujours été pris en compte du fait qu'ils disposent également du droit de pétition et représentent un nombre important de pétitionnaires et signataires potentiels. Cependant, le Député avoue ne pas être satisfait du mode de calcul proposé et estime qu'il devrait simplement être question d'ajuster régulièrement le seuil en fonction de l'évolution démographique.

Monsieur le Député Gilles Baum (DP) rappelle que la Commission a déjà discuté du seuil il y a plusieurs mois et qu'à l'issue d'un vote, il a été décidé de fixer celui-ci à 5 500 signatures.

Dès lors, il n'y a pas lieu de revenir sur cette question, quand bien même les membres du Service juridique verraient des inconvénients quant au mode de calcul.

Madame la Présidente Francine Closener (LSAP) confirme que l'intention n'est pas de revenir sur le seuil de 5 500 signatures, mais de déterminer l'endroit où doit être énoncé le mode de calcul dudit seuil.

Monsieur le Député André Bauler (DP) fait savoir que le STATEC (Institut national de la statistique et des études économiques du Grand-Duché de Luxembourg) et l'IGSS (Inspection générale de la sécurité sociale) publient tous deux des statistiques démographiques. En principe, leurs chiffres devraient être les mêmes, mais ce n'est pas toujours le cas. L'orateur propose de se fier aux statistiques de l'IGSS.

Monsieur le Député Meris Sehovic (déi gréng) estime que le mode de calcul fait office d'« alibi » pour permettre une augmentation du seuil.

Monsieur le Député Dan Hardy (ADR) manifeste également son désaccord face à un rehaussement du seuil et fait part de l'insatisfaction du public à cet égard.

Monsieur le Député Gilles Baum (DP) est d'avis que les frontaliers doivent être pris en compte dans le calcul du seuil.

Monsieur le Député André Bauler (DP) conteste l'argument selon lequel le seuil et son calcul seraient arbitraires. Il est important de se rendre compte de l'évolution démographique du pays.

Madame la Présidente Francine Closener (LSAP) propose de fixer le seuil à 5 500, comme cela avait été décidé lors d'une précédente discussion, et de prévoir un réexamen du seuil à chaque nouvelle législature dans le Règlement. Le mode de calcul sera alors relégué aux commentaires des articles.

La Commission adopte cette proposition.

#### **Article 165<sup>quater</sup>, paragraphe 8, de la Proposition de modification du Règlement**

En réponse à la remarque de la Commission du Règlement, Madame la Présidente Francine Closener (LSAP) propose de remplacer les termes « motif impérieux » par « force majeure ».

La Commission décide de suivre cette proposition.

#### **Article 166, paragraphe 1<sup>er</sup>, de la Proposition de modification du Règlement**

La Commission valide les modifications visant à permettre que le Président de la Chambre des Députés et le Président de la Commission peuvent se faire remplacer lors des débats publics. Elle valide également le fait qu'il soit expressément prévu que la Commission des Pétitions participe au débat.

#### **Article 166, paragraphe 2, de la Proposition de modification du Règlement**

La Commission se prononce en faveur d'ajouter les termes « au niveau des tribunes de la presse » à la fin de la première phrase.

#### **Article 166, paragraphe 4, de la Proposition de modification du Règlement**

Madame la Présidente Francine Closener (LSAP) fait savoir que certains élus étrangers peuvent avoir un intérêt légitime à participer à un débat public au Luxembourg, mais que d'autres peuvent simplement chercher à susciter la polémique. À titre d'exemple, le Maire de Rédange aurait pu vouloir participer au débat sur la *pétition publique 3111 - Non à la fermeture de la route entre Rédange et Belvaux* et cela aurait été légitime.

Monsieur le Député Meris Sehovic (déi gréng) fait savoir que plusieurs maires des communes limitrophes sont frontaliers. Leur interdire de participer à un débat public en tant qu'accompagnateur alors qu'ils disposent du droit de pétition, est discriminatoire. Il s'oppose également à une règle qui permette à la Commission de déterminer au cas par cas si la participation d'un élu étranger doit être permise.

Monsieur le Député Marc Goergen (Piraten) est d'avis que le rôle d'accompagnateur devrait être ouvert à toute personne, exception faite lorsque la présence d'une personne donnée est susceptible de poser un danger.

Monsieur le Député André Bauler (DP) cherche à tempérer la discussion. Certes, le droit de pétition est inscrit de façon très large dans la Constitution. D'ailleurs, ce dernier est ouvert aux résidents de nationalité étrangère et aux frontaliers. Cela ne veut, toutefois, pas dire qu'aucune restriction ne peut être imposée. Selon lui, il est légitime d'interdire aux personnes n'ayant aucun lien avec le Luxembourg de participer aux débats.

Monsieur le Député Meris Sehovic (déi gréng) suggère de demander à la Commission du Règlement de rédiger une proposition de texte prenant en compte le risque de discrimination et les considérations soulevées par le précédent orateur.

Les membres de la Commission décident de suivre cette approche.

#### **Article 166, paragraphe 5, de la Proposition de modification du Règlement**

Monsieur le Député Gilles Baum (DP) considère que cette disposition fixant les divers temps de parole lors du débat public devrait figurer à cet endroit et non pas à l'article 40 du Règlement.

Madame la Présidente Francine Closener (LSAP) indique être du même avis.

#### **Article 166, paragraphe 6, de la Proposition de modification du Règlement**

Madame la Présidente Francine Closener (LSAP) rappelle que lors de la réunion jointe du 6 novembre 2024, Monsieur le Président de la Chambre des Députés avait fait part de sa volonté que le Règlement prévoie qui transmet les conclusions aux pétitionnaires.

Monsieur le Député Jean-Paul Schaaf (CSV), suivi de plusieurs autres membres, suggère que cette tâche revienne au Président de la Commission des Pétitions.

Monsieur le Député Marc Goergen (Piraten) trouverait préférable que les conclusions soient transmises dans la Salle plénière et que cette partie du débat soit elle aussi filmée et diffusée en direct.

Madame la Présidente Francine Closener (LSAP) considère que cela permettrait plus de transparence.

Monsieur le Député Meris Sehovic (déi gréng) soutient cette proposition.

Monsieur le Député Gilles Baum (DP) indique ne pas être opposé à l'idée, mais se demande si le public va réellement attendre un quart d'heure devant son écran pour entendre les conclusions.

Monsieur le Député Ben Polidori (LSAP) souligne que cette attente ne vaut que pour les téléspectateurs qui suivent le débat en direct. Pour ceux qui suivent le débat en différé, il n'y aura pas d'attente.

La Commission valide cette proposition.

### **Article 165, paragraphe 1<sup>er</sup>, de la Proposition de modification du Règlement**

Lors des discussions sur la recevabilité de la demande de pétition publique 3409<sup>1</sup>, les membres de la Commission se proposent de supprimer la seconde phrase du premier alinéa et le second alinéa de la présente disposition, afin qu'à l'avenir, il ne soit plus permis de déposer une demande de pétition au nom d'une organisation ou d'une association.

### **Remarques générales**

- Étant désormais prévu que la modification du Règlement entre en vigueur le même jour que le nouveau site Internet est mis en ligne, les dispositions transitoires n'ont plus lieu d'être. La Commission se propose de les supprimer.

- À la demande de Monsieur le Député Marc Goergen (Piraten), il est décidé de proposer un vote article par article en séance publique de la présente Proposition de modification du Règlement afin de permettre aux membres étant contre l'augmentation du seuil, de soutenir le reste du texte.

## **5. Analyse de demandes de pétition ordinaire et publique**

### **• 11 DEMANDES DE PÉTITION ORDINAIRE (NOUVELLES ET REFORMULÉES)**

La Commission a traité l'ensemble des onze demandes de pétition ordinaire figurant à l'ordre du jour.

La Commission des Pétitions décide d'adresser des demandes de prise de position au sujet des pétitions ordinaires suivantes :

<b>Numéro de la pétition ordinaire</b>	<b>Ministre(s) au(x)quel(s) la Commission décide d'adresser une demande de prise de position</b>
3400	Ministre des Affaires intérieures Ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Viticulture
3401	Ministre des Affaires intérieures Ministre de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité
3412	Ministre du Logement et de l'Aménagement du territoire
3417	Ministre du Travail
3422	Ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur Ministre de la Défense
3423	Ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur Ministre de la Défense
3429	Ministre de l'Égalité des genres et de la Diversité

<sup>1</sup> Page 15 du présent procès-verbal.

Il est décidé d'adresser une demande de reformulation aux auteurs respectifs des demandes de pétition ordinaire 3430, 3432 et 3434.

Il est décidé de ne pas réserver une suite favorable à la demande de pétition ordinaire 3420 aux motifs que le droit de pétition revient au public et que la Commission des Pétitions ne saurait pas elle-même déposer une pétition.

### ***Échange de vues***

Monsieur le Député Marc Goergen (Piraten) propose, qu'à l'avenir, l'ensemble des pétitions ordinaires jugées recevables soient envoyées à Madame la Ministre déléguée auprès du Premier ministre, chargée des Relations avec le Parlement, qui se chargera de les faire parvenir aux membres du Gouvernement compétents.

**La Commission valide cette proposition et décide que dès la prochaine réunion, les demandes de pétition ordinaires jugées recevables seront envoyées à Madame la Ministre déléguée auprès du Premier ministre, chargée des Relations avec le Parlement.**

### • **11 DEMANDES DE PÉTITION PUBLIQUE REFORMULÉES**

La Commission a traité les onze demandes de pétition publique reformulées figurant à l'ordre du jour.

#### **AVIS POSITIFS**

- *Demande de pétition publique **3334** - Gesetzliche Kennzeichnung von Videos und Bilder die von Künstlicher Intelligenz generiert sind*

Dépôt: le 27.08.2024

Pétitionnaire: Monsieur Benjamin Gengler

- *Demande de pétition publique **3335** - Lutter contre le mobbing et le cybermobbing dans les écoles*

Dépôt: le 02.09.2024

Pétitionnaire: Madame Sara Cardoso

- *Demande de pétition publique **3336** - Ruhe bewahren: Gesetzliche Maßnahmen gegen vermeidbaren Fahrzeuglärm*

Dépôt: le 03.09.2024

Pétitionnaire: Monsieur Olivier Koos au nom de Eesber Grupp

- *Demande de pétition publique **3340** - Permettre l'inscription des enfants dans les crèches publiques, maisons relais et écoles situées dans la commune de travail des parents au Luxembourg.*

Dépôt: le 11.09.2024

Pétitionnaire: Madame Sabrina Rodrigues Silva

- *Demande de pétition publique **3349** - Suspension de la règle des 34 jours de télétravail (jours illimités) durant les contrôles à la frontière luxembourgeoise/allemande*

Dépôt: le 16.09.2024

Pétitionnaire: Monsieur Edouard Lauer

- *Demande de pétition publique **3358** - La possession et utilisation d'un spray au poivre en cas d'urgence.*

Dépôt: le 18.09.2024

Pétitionnaire: Monsieur Raphaël Marx

- *Demande de pétition publique **3361** - Non au service militaire obligatoire ! / Nee zur obligatoreschen Militäädéngscht !*

Dépôt: le 21.09.2024

Pétitionnaire: Madame Sylvie Philipp

- *Demande de pétition publique **3372** - Remboursement par la CNS des soins psychologiques.*

Dépôt: le 28.09.2024

Pétitionnaire: Madame Patricia Maria Pinto

- *Demande de pétition publique **3392** - La digitalisation des formulaires scolaires et leur intégration à MyGuichet*

Dépôt: le 14.10.2024

Pétitionnaire: Madame Sara Patri

## **À REFORMULER**

La Commission des Pétitions a émis une demande de reformulation à la demande de pétition publique reformulée suivante :

*Demande de pétition publique **3341** - Meilleure Coexistence : Un Permis Obligatoire pour Devenir Propriétaire de Chien*

Dépôt: le 11.09.2024

Pétitionnaire: Madame Sonia Nejjoum

### **Motivation :**

Après lecture du texte original et du texte reformulé de la demande de pétition publique, la Commission des Pétitions a constaté que la dernière phrase du but de la pétition est incomplète et prie la pétitionnaire de bien vouloir la compléter.

## **DEMANDE DE RETRAIT**

La Commission des Pétitions fait droit à la demande de retrait formulée par l'auteur de la demande de pétition publique 3406.

## **• 23 NOUVELLES DEMANDES DE PÉTITION PUBLIQUE**

Au vu du nombre important de nouvelles demandes de pétition publique figurant à l'ordre du jour, la Commission des Pétitions n'a pu en traiter qu'une partie (6). Le restant (17) figurera à l'ordre du jour de la prochaine réunion de la Commission.

## **AVIS POSITIFS**

La Commission des Pétitions a rendu un avis positif quant à la recevabilité des deux nouvelles demandes de pétition publique suivantes :

- *Demande de pétition publique **3409** - Propositions pour lutter contre les violences sexuelles, sexistes, physiques, psychologiques et à la victimisation secondaire afin de mettre fin à l'impunité ressentie par les victimes.*

Dépôt: le 19.10.2024 à 12:19

Pétitionnaire: Madame Ana Pinto

- *Demande de pétition publique **3410** - Abolition des devoirs à domicile obligatoire.*

Dépôt: le 20.10.2024 à 17:11

Pétitionnaire: Monsieur Nicolas Junior Friden

### ***Échange de vues***

Monsieur le Député Marc Goergen (*Piraten*) s'abstient lors du vote sur la recevabilité de la *demande de pétition publique **3409** - Propositions pour lutter contre les violences sexuelles, sexistes, physiques, psychologiques et à la victimisation secondaire afin de mettre fin à l'impunité ressentie par les victimes.*, au motif unique que la demande de pétition publique en question a été déposée au nom d'une association sans but lucratif, ce que la Commission n'admet généralement pas.

Dans le cadre de cette discussion, la Commission des Pétitions décide qu'à l'avenir, dans le cadre de la modification du chapitre relatif aux pétitions, il ne sera plus possible de déposer une demande de pétition au nom d'une association.

### **À REFORMULER**

La Commission des Pétitions a émis une demande de reformulation à l'égard des deux demandes de pétition publique suivantes :

- *Demande de pétition publique **3413** - Kennzeichnung der maximal Geschwindigkeit auf Radarsäulen*

Dépôt: le 21.10.2024 à 17:19

Pétitionnaire: Monsieur Gilles Krantz

#### Motivation :

Die öffentliche Petition muss sich auf ein Thema von allgemeinem Interesse beziehen. Dementsprechend ist der Bezug auf persönliche Erfahrungen oder die Verwendung von Personalpronomen nicht gestattet. Die Begründung des allgemeinen Interesses der Petition soll daher so umformuliert werden, dass direkte Bezüge zu persönlichen Erfahrungen eliminiert und Personalpronomen ('ich', 'mir' etc.) entfernt werden.

- *Demande de pétition publique **3414** - Keen vollzeugref vun Lu Alert op de leit hieren smartphonen*

Dépôt: le 22.10.2024 à 11:49

Pétitionnaire: Monsieur Sven Wolff

#### Motivation :

- Schreiffeeler sollen an enger öffentlecher Petitioun vermeit ginn. D'Kommissioun biet de Petitionär deemno säinText nach eng Kéier z'iwwerliesen.

- Den Toun vun den Deeler déi enner Klammere sinn, ass net ëmmer enger öffentlecher Petitioun ugepasst. De Petitionär ass deemno och gebieden déi Passagen ze sträichen oder z'ëmformuléieren.

### **AVIS NÉGATIFS**

La Commission des Pétitions a rendu un avis négatif quant à la recevabilité des deux nouvelles demandes de pétition publique suivantes :

- *Demande de pétition publique **3408** - Payer les stage des Aide-soignante*

Dépôt: le 18.10.2024 à 19:23

Pétitionnaire: Madame Nelly Dias Da Silva

Motivation :

La présente demande de pétition publique est jugée similaire, quant à son fond, à la pétition publique **3044** – *Schüler dei an den Stage gin, sollen hieren Stage zu 100% bezuelt kreien!*, déposée le 31 janvier 2024.

Partant, la présente demande de pétition publique est irrecevable en raison de l'article 166, paragraphe 3, alinéa 2, du Règlement de la Chambre des Députés qui dispose qu'une pétition introduite sur le site Internet de la Chambre ne peut être présentée à nouveau au cours de l'année qui suit son introduction.

- *Demande de pétition publique **3411** - Une pétition que les loyers pour maison et appartement adapté au salaire minimum*

Dépôt: le 21.10.2024 à 08:09

Pétitionnaire: Monsieur Manuel Valle

Motivation :

La présente demande de pétition publique est jugée similaire, quant à son fond, à la pétition publique **3057** – *Baisser le prix des loyers*, déposée le 8 février 2024.

Partant, la présente demande de pétition publique est irrecevable en raison de l'article 166, paragraphe 3, alinéa 2, du Règlement de la Chambre des Députés qui dispose qu'une pétition introduite sur le site Internet de la Chambre ne peut être présentée à nouveau au cours de l'année qui suit son introduction.

## **6. Divers**

Madame la Présidente Francine Closener (LSAP) annonce que les débats publics sur les pétitions publiques 3198 et 3281, initialement planifiés le 13 janvier 2025, devront malheureusement être reportés à une date ultérieure.

**Procès-verbal approuvé et certifié exact**